

Rouen, le 10 mars 2026

Pôle ressources humaines

Affaire suivie par :

Hélène TASSET

Chargée de mission recrutement

Site de Caen : 02.31.30.16.82

dpa-recrutement-emploi-public@ac-normandie.fr

Rectorat de la région académique

Normandie

Jérôme COLSON
Secrétaire général d'académie adjoint
Directeur des relations
et des ressources humaines

à

Destinataires *in fine*

Note de service

Information publiée sur le site académique

Objet : ouverture de la campagne de détachement

Référence : décret 85-986 du 16 septembre 1985 relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires de l'État, à la mise à disposition, à l'intégration et à la cessation définitive des fonctions.

La présente note de service a pour objet de préciser les conditions et modalités de dépôt de dossier pour la campagne de détachement dans un corps ATSS dans l'académie de Normandie.

I - Qui est concerné ?



Si vous êtes agent titulaire du ministère de l'Éducation nationale et que vous souhaitez être détaché dans un autre corps de métier,



Si vous êtes fonctionnaire de la Fonction publique d'État, territoriale ou hospitalière et qu'une reconversion professionnelle au sein du ministère de l'Éducation nationale vous intéresse,

Alors vous avez la possibilité de déposer une demande d'entrée par la voie du détachement.

⚠ Le détachement s'effectue entre corps ou cadre d'emplois de **même catégorie hiérarchique** (A, B ou C) et de **niveau comparable**.

II - Procédure de dépôt de dossier

Chaque candidat doit faire parvenir son dossier avant **le dimanche 3 mai 2026** via le formulaire « Démarches numériques » suivant :

<https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/detachement-de-personnels-titulaires-2026>

Le dossier de candidature doit être constitué :

- d'un CV, d'une lettre de motivation
- de l'arrêté de titularisation, du dernier arrêté de promotion d'échelon
- de l'état des services
- des deux dernières fiches de notation/évaluation et/ou comptes-rendus d'entretien professionnel
- du dernier bulletin de paie
- de la fiche de poste si l'agent est en fonction
- du formulaire « avis hiérarchique » à télécharger sur le site académique

⚠ Certains cas particuliers requièrent des documents complémentaires :

- Si l'agent est déjà mis à disposition, en détachement, en disponibilité, en congé parental ou de longue maladie :
 - arrêtés correspondants
- Si l'agent relève d'un corps de la catégorie B type (SAENES – TECH-RF...) joindre en plus des pièces obligatoires :
 - le dernier arrêté de promotion d'échelon obtenu antérieurement au 1er septembre 2022
 - l'arrêté de reclassement de l'agent au 1er septembre 2022
- Si l'agent demande un rapprochement familial au titre du handicap :
 - copie de la carte d'invalidité
- Si l'agent demande un rapprochement de conjoint ou de domicile :
 - au moins deux documents (ex : facture EDF, quittance de loyer aux deux noms etc).

⚠ Tout dossier d'inscription incomplet ou transmis hors délai ne pourra être pris en considération. **Seuls seront convoqués à un entretien les candidats préalablement retenus par la commission de sélection au vu du dossier.**

Pour tout renseignement complémentaire :

- dpa-recrutement-emploi-public@ac-normandie.fr
- tél. 02.31.30.16.82.

signé

Jérôme COLSON

Destinataires :

Mesdames et messieurs les inspectrices et inspecteurs d'académie – DSDEN du Calvados, de l'Eure, de la Manche, de l'Orne et de la Seine Maritime

Messieurs les présidents des universités de Caen Normandie, du Havre Normandie, de Rouen Normandie

Monsieur le directeur de l'ENSICAEN

Monsieur le directeur de l'INSA de Rouen Normandie

Madame la directrice générale du CROUS de Normandie

Madame la cheffe du service de l'éducation nationale de Saint Pierre et Miquelon

Madame la déléguée régionale académique à l'information et à l'orientation, déléguée régionale de l'ONISEP Normandie

Madame la directrice de CANOPE

Madame la directrice du CNED

Mesdames et messieurs les cheffes et chefs des établissements publics locaux d'enseignement, des établissements régionaux d'enseignement adapté

Mesdames et messieurs les directrices et directeurs des centres d'information et d'orientation

Mesdames et messieurs les conseillères et conseillers techniques, cheffes et chefs de division et de service

Mesdames les conseillères mobilité carrière et conseillères ressources humaines de proximité